



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE



CYCLE DE SÉMINAIRES ▼

Septembre 2011 - Avril 2012

“La cohésion sociale par ses acteurs”

Calendrier des séances

Séance d'ouverture

26 septembre 2011

- ▶ “30 ans de décentralisation : les politiques sociales répondent-elles mieux à l'évolution des besoins ?” [Ministère des solidarités et de la cohésion sociale]

Séance 2

19 octobre 2011

- ▶ “Lutter contre l'exclusion sociale : comment mieux coordonner les différents niveaux territoriaux ?” [Direction Générale de la Cohésion Sociale]

Séance 3

12 décembre 2011

- ▶ “Promouvoir la diversité et l'insertion : quel rôle pour les entreprises ?” [Centre d'analyse stratégique]

Séance 4

24 janvier 2012

- ▶ “Elus, dirigeants et travailleurs sociaux : comment agir ensemble ?
Les exemples du logement et de la petite enfance” [Centre d'analyse stratégique]

Séance 5

15 mars 2012

- ▶ “Usagers, acteurs associatifs et puissance publique : comment mettre le “dialogue civil” au service de la cohésion sociale ?” [Direction Générale de la Cohésion Sociale]

Séance conclusive

12 Avril 2012

- ▶ “Quel avenir pour la décentralisation des politiques sociales ?
Scénarios prospectifs à partir d'éclairages internationaux” [Centre d'analyse stratégique]

PROGRAMME

“La cohésion sociale par ses acteurs”

Sabine Fourcade
Directrice générale
de la cohésion sociale



L'anniversaire des lois de décentralisation constitue une occasion privilégiée de s'interroger sur la manière avec laquelle interagissent l'ensemble des acteurs de la cohésion sociale. Pour en tirer le bilan, mais également pour imaginer quelles pistes d'amélioration peuvent être apportées dans les années à venir, en croisant les points de vue des différents acteurs : différents échelons territoriaux, mais aussi usagers, associations, organismes de protection sociale et entreprises privées.

Vincent Chiqui
Directeur général
du Centre d'analyse
stratégique



Le premier cycle de conférences commun entre nos deux institutions, consacré aux instruments de la cohésion sociale, a rassemblé près de 800 personnes et mobilisé 80 intervenants. Ce succès nous invite à poursuivre cette collaboration dans le cadre d'un cycle de conférences mariant expertise et débats, avec trois préoccupations principales : multiplier les points de vue et croiser les regards, réserver une part importante de nos travaux aux éclairages internationaux et, enfin, adopter une attitude prospective.

Présentation du cycle de séminaires

Ce nouveau cycle (2011-2012) sera consacré aux multiples acteurs qui participent à la mise en oeuvre des politiques sociales : élus, personnels territoriaux, acteurs associatifs, organismes de sécurité sociale, entreprises privées, etc. Il fournira l'occasion de dresser le bilan de trente années de décentralisation et de proposer des perspectives pour l'avenir, après les différentes étapes qui se sont succédées depuis les lois de 1982 jusqu'à la réforme constitutionnelle de 2003-2004 sur l'organisation décentralisée de la République et le vote de la loi de réforme des collectivités territoriales, en décembre 2010.

Les collectivités territoriales sont aujourd'hui les principaux acteurs des politiques de cohésion sociale à travers l'aide sociale à l'enfance, la protection maternelle et infantile, la prise en charge du handicap et de la perte d'autonomie, les dispositifs d'insertion sociale et économique, etc. Le département, officiellement reconnu comme le “chef de file de l'action sociale”, a connu une montée en puissance spectaculaire. Les dépenses ont connu une progression continue (24,3 milliards d'euros en 2009⁽¹⁾). Mais les communes et intercommunalités jouent un rôle tout aussi important dans de multiples registres : accueil de la petite enfance, prise en charge de la dépendance, insertion sociale, etc.

Dès lors, ce cycle a pour ambition de répondre à une série d'interrogations :

- Comment mieux répartir les compétences et coordonner l'action des différents échelons territoriaux dans le domaine social ?
- Quel rôle réserver aux acteurs non institutionnels (entreprises, associations) dans les politiques de cohésion sociale au niveau local ?
- Comment penser l'articulation entre l'action des élus et celle des personnels territoriaux ?
- Comment renforcer la vie démocratique et promouvoir l'implication des usagers des services sociaux à l'occasion de la décentralisation ?

La séance d'ouverture sera consacrée au bilan et aux enjeux de la décentralisation dans le champ de la cohésion sociale. La séance de clôture analysera les perspectives possibles pour l'avenir, en s'inspirant d'exemples étrangers.

[1] Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques [2011], “Les dépenses d'aide sociale départementale en 2009”, *Études et résultats*, n°762, mai.

“La cohésion sociale par ses acteurs”

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES SÉANCES

► Séance d'ouverture

Le rapprochement entre décentralisation et cohésion sociale semble particulièrement approprié. Quels bénéfices étaient-ils escomptés de la décentralisation des politiques sociales puis médico-sociales ? Répondre à cette interrogation permet d'aborder l'actualité de la cohésion sociale.

Au regard de ces bénéfices attendus, qu'en est-il des résultats effectivement observés ? La décentralisation a-t-elle modifié et rendu les politiques sociales plus performantes ? Faut-il aller plus loin pour faire progresser la cohésion sociale ? C'est sur ces questions que s'appuiera la séance d'ouverture du séminaire.

► Séance 2

Au cœur de la réussite des politiques sociales se trouve la question du territoire pertinent d'intervention, permettant un maillage fin de la prise en compte des besoins, une bonne organisation des ressources et une synergie entre les acteurs en vue de répondre aux situations de rupture sociale.

A partir du champ de la lutte contre l'exclusion, cette séance examinera les pratiques selon les contextes territoriaux (agglomération ; petites villes ; zone rurale), les thèmes (logement, insertion, accès aux droits). Elle analysera le rôle des acteurs en réponse à la diversité des contextes. Elle s'efforcera de repérer les bonnes pratiques et les freins, de recueillir les propositions pour améliorer la nécessaire articulation de l'action entre les différents niveaux territoriaux du local au national.

► Séance 3

Les entreprises sont aujourd'hui de plus en plus investies dans le champ des politiques sociales. Les pouvoirs publics les y incitent, notamment à travers les partenariats public-privé. Mais les entreprises y trouvent également un intérêt propre, dans le cadre de leur responsabilité sociale. Cette séance s'intéressera aux actions menées pour promouvoir la diversité et l'insertion. Elle donnera la parole à des responsables d'entreprises développant des programmes innovants.

► Séance 4

L'action des collectivités territoriales repose sur la mobilisation de nombreux acteurs. La collaboration entre élus, dirigeants et travailleurs sociaux est le gage de l'efficacité des politiques sociales au niveau local. A partir d'exemples locaux concernant le logement et la petite enfance, cette séance mettra en lumière des pratiques collaboratives innovantes.

► Séance 5

L'implication individuelle ou collective des personnes favorise les liens sociaux et le vivre ensemble. Dans cette mesure, le développement du “dialogue civil” (c'est-à-dire la participation des organisations de la société civile à la vie et au fonctionnement de la démocratie) est un puissant facteur du renforcement de la cohésion sociale.

La puissance publique, qu'il s'agisse de l'Etat ou des collectivités locales, doit favoriser les initiatives qui y contribuent.

Entre usagers et puissance publique, le rôle des acteurs associatifs est également essentiel pour soutenir, selon les termes du Conseil de l'Europe, “la volonté et capacité des individus à se définir par eux-mêmes, à faire librement des choix de vie”.

Cette séance traitera des nouvelles approches mises en œuvre dans le champ social et des conditions de leur réussite.

► Séance conclusive

Comment les exemples étrangers peuvent-ils nourrir notre réflexion sur l'avenir de la gouvernance des politiques de cohésion sociale ? Les comparaisons internationales révèlent d'un nombre relativement restreint d'échelons d'intervention mais également des degrés d'autonomie très divers. En quoi ces différents équilibres peuvent-ils inspirer les réflexions sur l'avenir de la décentralisation des politiques sociales en France ? Cette séance est placée sous le double sceau de la comparaison et de la prospective.

Pour vous rendre aux séminaires 2 et 5
à la Direction générale de la cohésion sociale :

Métro : lignes 4, 6, 12 et 13

Stations : Montparnasse Bienvenüe et Pasteur

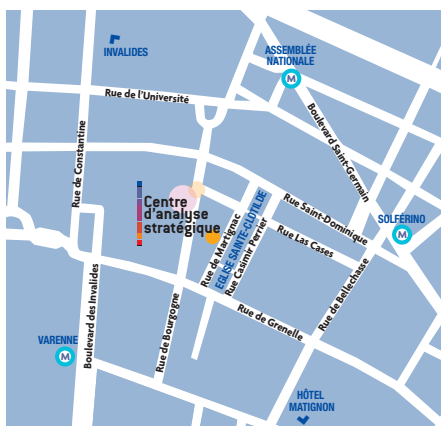


Pour vous rendre aux séminaires 3, 4 et 6
au Centre d'analyse stratégique

Métro : lignes 8, 12 et 13

Stations : Invalides, Solférino, Varenne

RER C - Stations Musée d'Orsay ou Invalides



PLUS
D'INFOS

www.seminaire-cohesion-sociale.fr

- Pour tout renseignement :
 - Centre d'analyse stratégique :
Sylvain Lemoine, Chef du département questions sociales
Tél. : +33 (0) 1 42 75 60 40,
sylvain.lemoine@strategie.gouv.fr
 - Direction Générale de la Cohésion Sociale :
Christophe Fourel, Chef de la mission analyse
stratégique, synthèses et prospective
Tél. : +33 (0) 1 40 56 82 16
christophe.fourel@social.gouv.fr
- Contacts Presse :
 - Centre d'analyse stratégique :
Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication
Tél. : +33 (0) 1 42 75 61 37
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr
 - Direction Générale de la Cohésion Sociale :
Sandie Michelis, Communication
Tél. : +33 (0) 1 40 56 85 28
sandie.michelis@social.gouv.fr

Centre d'analyse stratégique

18, rue de Martignac

75700 Paris SP 07

Tél. 01 42 75 60 00

Direction Générale de la Cohésion Sociale

11, place des Cinq Martyrs du Lycée Buffon

75014 Paris

Tél. : 01 40 56 60 00

**Centre
d'analyse
stratégique**



**Direction Générale
de la Cohésion Sociale**

www.strategie.gouv.fr